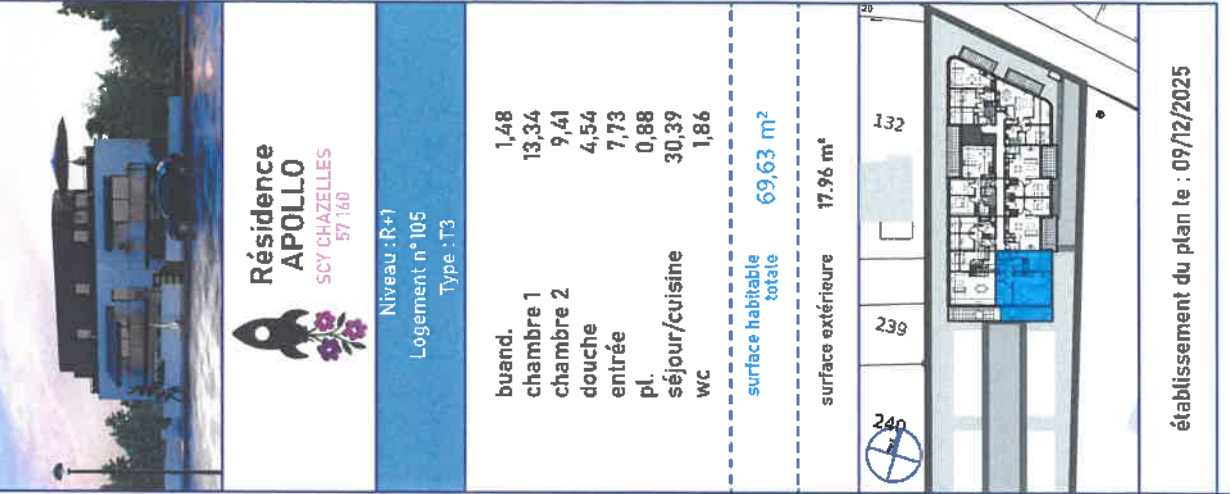
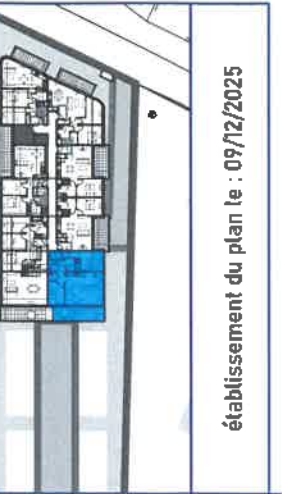




Nota

Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces sont approximatives, les retombées, les faux-plafonds, le calepinage des carrelages ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires sont figurés à titre indicatif.



établissement du plan le : 09/12/2025

